



Obligation de sortie

Par Valentin

Bonjour,

Mon parent, peut-il m'obliger de quitter le domicile jusqu'au bamo 00h, (ayant cours le lendemain 8h) pour la raison je cite :

"On va donc valider le fait que @?Valentin? sort les lundis soirs qd je sors.
Histoire de laisser 1 bulle d'air a @?belleMere? ces soirées la." (Message copié-collé).

Étant mineur je me demande si il a belle et bien le droit de cette obligation, et je ne trouve pas de loi indiquant l'impossible de cette action.

Merci de vos renseignements.

Par yapasdequoi

doublon